

lait, ils seront obligés de se diriger vers d'autres secteurs. Or, pour s'y préparer, ils devront nécessairement suivre des cours de recyclage.

D'autres désirent employer leur temps de façon plus intéressante qu'à ne rien faire du tout. Cela s'applique surtout aux jeunes, car quand on est jeune, on est rempli d'énergie, et si l'on est en proie à l'oisiveté, on est exposé à faire des choses répréhensibles. Il faut donc s'intéresser à ces jeunes, de façon à leur donner l'occasion de faire le bien plutôt que le mal. Ils désirent suivre des cours pour augmenter leur degré d'instruction et pour développer leurs connaissances dans un domaine quelconque.

Je reçois des lettres de personnes qui se plaignent de ne pouvoir suivre ces cours, parce qu'elles ne sont pas acceptées par le Centre de main-d'œuvre de leur localité, même si parfois il y a possibilité de les recevoir dans les écoles.

Les fonctionnaires des Centres de main-d'œuvre doivent-ils appliquer certaines normes pour l'acceptation d'un candidat qui désire suivre un cours de recyclage? Y a-t-il un âge maximum?

Certaines personnes ont suivi des cours en 1967-1968 et sont refusées en 1968-1969. Quelle est la raison de ce refus?

Voici l'exemple d'une personne qui m'écrit pour me dire que, l'an dernier, elle s'est inscrite à un cours de recyclage au Centre de main-d'œuvre de sa localité pour un cours de manutention de machinerie lourde. On lui a dit qu'il fallait une neuvième année pour s'inscrire à ce cours. Comme elle n'avait qu'une septième année, elle a opté pour faire sa huitième année afin de se préparer à entreprendre la 9<sup>e</sup> année; elle a terminé avec 89 p. 100. Cet automne, ce même type est allé au même bureau pour s'inscrire en neuvième année, mais il a été refusé. On lui a donné comme raison qu'il était âgé de plus de 35 ans et qu'on n'inscrivait cette année, en neuvième année, que ceux de moins de 35 ans. Mais comme il désirait faire sa neuvième année à tout prix, il s'est adressé au directeur de la commission scolaire régionale, de son milieu, et il a été accepté. Il suit actuellement des cours de neuvième année, depuis le 18 novembre, mais sans toucher de prestations.

D'autres sont refusés parce qu'il n'y a pas assez d'espace dans les écoles. Est-ce la véritable raison? Des cultivateurs voudraient suivre des cours de perfectionnement en agriculture, mais ils sont refusés.

Il est urgent, monsieur l'Orateur, que les personnes intéressées aux cours de recyclage sachent au plus tôt à quoi s'en tenir pour ne pas risquer de perdre leur année scolaire.

On parle avec raison de l'instauration d'une société juste. A mon sens, cette société juste ne devrait pas rester à l'état de projet. On ne devrait pas perdre une seule minute pour en faire une réalité. Beaucoup de personnes se voient refuser, pour mille et une raisons, l'avantage des cours de recyclage. Est-ce là la façon de les préparer à apporter leur contribution à la réalisation d'une société juste qui permettra enfin à tous et à chacun de jouir d'une honnête subsistance?

La société est aux prises avec le très grave problème des allocations d'assistance sociale qui sont versées à des personnes valides, qui pourraient contribuer, par leur travail, à l'exploitation des richesses de notre pays, tant pour leur bénéfice que pour celui de toute la collectivité et, ainsi, redonner confiance dans l'efficacité du travail.

Je demande donc au ministre responsable que les règlements concernant les cours de recyclage soient modifiés, s'il y a lieu, afin qu'un plus grand nombre de personnes puissent en bénéficier avant que l'année ne soit trop avancée.

Enfin, s'il s'agit d'un problème financier, il est temps que le gouvernement prenne le taureau par les cornes pour rendre financièrement possible ce qui est humainement et physiquement réalisable.

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur le président, je voudrais tout simplement répondre à l'honorable député.

Je veux tout d'abord le remercier de l'intérêt qu'il manifeste pour nos programmes de développement de la main-d'œuvre. Si l'on manifeste autant d'intérêt pour ces programmes, c'est qu'ils sont bons. Il est évident que toute nouvelle institution prend quelques mois, et souvent quelques années, pour atteindre son point de maturité.

Toutefois, je prends bien note du fait que les gens de sa circonscription sont intéressés à la politique progressive que notre gouvernement a mise de l'avant et qui va certainement nous conduire plus rapidement vers la société juste que n'importe quel gouvernement crédite pourrait le faire.

[Traduction]

L'HABITATION—OSHAWA—LE TERRAIN DISPONIBLE DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

**M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, je crois que le devoir d'un député est de s'occuper à la fois de problèmes généraux importants pour le pays et de problèmes particuliers qui touchent sa propre circonscription. J'aimerais évoquer brièvement ce soir un problème qui entre dans